Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.28. — TELEPHONE

Distribution des prix

DES INSTITUTS SEVIGNE ET TURGOT

C'est la fin de l'année scolaire, aussi chaque jour amène-t-il sa distribution de prix et de couronnes. Jeudi c'était le collège de jeunes filles, hier on pouvait voir passer les fillettes de l'Institut Sévigné et les jeunes garçons de l'Institut Turgot, qui se dirigeaient vers l'Hippodrome où avait lieu la distribution des prix.

M. Dewitte présidait, ayant à ses côtés MM. Bourbon, Lambert, Lacquement, Hennequant, Schiller, Wicart, etc., etc., et Mlle Gaizandat.

La vaste salle de notre théâtre était comble et c'était un fort agréable spectacle que celui offert par cette multitude de fillettes aux robes multicolores. On eut dit un immense bouquet de fleurs.

Après le discours d'usage et pendant la lecture du palmarès, un concert a été donné par les élèves des écoles et la Grande Harmonie.

Les jeunes filles ont chanté deux chœurs : « Aux morts pour la Patrie » et « Salut Printemps », sous la direction de Mmes Prus et Rousseau.

Les garçons ont exécuté le chœur des « Patineurs ».

Puis tous joyeux des récompenses obtenues, parents et enfants ont quitté la salle où avait eu lieu la distribution.

Nous ne voudrions pas terminer sans donner les résultats des examens. Les voici :

INSTITUT SEVIGNE

BREVET SUPERIEUR. — Mlles 1. Léa Bourgeois ; 2. Hévah Damman ; 3. Germaine Dejonghe ; 4. Pauline Deleye ; 5. Elisa Dusart ; 6. Lydie Fourdrain ; 7. Céline Fremaux ; 8. Maria Grivenée ; 9. Berthe Joly ; 10. Louise Hellin ; 11. Hortense Jonville ; 12. Marguerite Laude ; 13. Julia Plouvier; 14. Marguerite Renard ; 15. Marie-Louise Sagot; 16. Berthe Taquet ; 17. Marie Thieffry ; 18. Marie Vaillant ; 19. Jeanne Viaule ; 20. Germaine Verhelst ; 21. Angèle Vilette ; 22. Letitia Vilette.

CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES SUPERIEURES. — Mlles 1. Thérèse Boulze; 2. Andréa Croo ; 3. Fernande Delannoy ; 4. Marcelle Dekeyser ; 5. Germaie Delève ; 6. Yvonne Delabassé ; 7. Claire Derulle ; 8. Eva Duval ; 9. Alphonsine Gérard ; 10. Denise Harmand ; 11. Madeleine Lefebvre ; 12. Madeleine Leveugle ; 13. Simone Leveugle ; 14. Germaine Liévens ; 15. Bertha Mathon ; 16. Marie-Thérèse Ponette ; 17. Jeanne Siterlet ; 18. Yvonne Tétin ; 19. Marguerite Vannoorenberghe ; 20. Aline Leleu ; 21. Marie Glorieux.

BREVET ELEMENTAIRE. — Mlles 1. Simone Andriès ; 2. Thérèse Boulze ; 3. Laure Chalmin ; 4. Andréa Croo ; 5. Marie Deboosère ; 6. Jeanne Decaudin ; 7. Fernande Delannoy ; 8. Marcelle Dekeyser ; 9. Alice Destombes ; 10. Claire Derulle ; 11. Madeleie Dujardin ; 12. Andréa Drémaux ; 13. Yvonne Gamache ; 14. Marie Glorieux ; 15. Madeleie Lefebvre ; 16. Madeleine Leveugle ; 17. Bertha Matton ; 18. Suzanne Mouray ; 19. Martha Osterlink ; 20. Yvonne Piéeens ; 21. Marie-Thérèse Ponette ; 22. Yvonne Renard ; 23. Jeanne Siterlet ; 24. Yvonne Tétin ; 25. Thérèse Waelès ; 26. Alice Walton ; 27. Louise Wrieconnité.

BOURSES D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPERIEUR. — Mlles 1. Raymonde Derue ; 2. Joséphine Mignauw ; 3. Jeanne Morelle.

CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES. — Mlles 1. Marie-Louise Béghin. Cette élève a obtenu le premier prix départemental et la Mention de Dessin ; 2. Jeanne Accou. Mention de Dessin ; 3. Simone Bail. Mention de Dessin ; 4. Germaine Basier ; 5. Hélène Bayart ; 6. Angèle Bernard ; 7. Marthe Brack ; 8. Lucienne Brackeveld ; 9. Madeleine Crincon. Mention de Dessin ; 10. Maria D'Agostin.. Mention de Dessin ; 11. Elise Degand ; 12. Anna Delreux ; 13. Yvonne Denutte ; 14. Yvone Druon. Mention de Dessin ; 15. Fernande Dupont ; 16. Louise Duforez. Mention de Dessin ; 17. Lucienne François ; 18. Denise Frémin ; 19. Gabrielle Hubben ; 20. Berthe Lechantre ; 21. Laure Lenoir ; 22. Madeleine Titécat. Mention de Dessin ; 23. Emma Van Cauwenberg. ; 24. Berthe Vandeginste. Mention de Dessin ; 25. Camille Vandeputte. Mention de Dessin ; 26. Antoinete Vanhaelst.

INSTITUT TURGOT

BREVET SUPERIEUR. — Albert Boutry ; Robert Blin, Emile Chantraine, Maurice Dematte, Raoul Télin. Admissible : René Renard.

CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES SUPERIEURES. — Achille Bourgeois, Louis Delécluse, Gustave Doise, Albert Deschamps, Maurice Bataille, Emile Versyp, Gaston Vasseur, Robert Devoldre, Adrien Fraillion, Albert Tavenaux, Auguste Doléans, Fernand Vanpeene.

BREVET ELEMENTAIRE.— Achille Bourgeois, Louis Delécluse, Maurice Bataille, Albert Deschamps, Gaston Vasseur, Pierre Verbèke.

ECOLE NORMALE DE DOUAI. — Admis en 1908 : Constant Simon, Désiré Depoorter. Abel Vercouttre. (Les résultats de 1909 ne sont pas connus).

BOURSES D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPERIEUR. — Charles Debouvries, Jean Leleu, Henri Depratre.

CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES. — 1. Pierre Pesson. Mention de dessin ; 2. Jean Montyene. Mention de Dessin ; 3. Louis Prowost ; 4. Hubert Antoine ; 5. Robert Flament; 6. Georges Louage ; 7. Jean Bonte. Mention de Dessin ; 8. Robert Bruneel. Mention de Dessin ; 9. Maurice Commène. Mention de Dessin ; 10. Léon Desmulliez. Mention de Dessin ; 11. Lucien Eggermont ; 12. André Riveret ; 13. Lucien Ménart ; 14. Georges Loridon. Mention de Dessin ; 15. Joseph Peisson ; 16. Léon Coucke ; 17. Louis Destombe ; 18. Raoul Farcy ; 19. Charles Droulez. Mention de Dessin ; 20. Pierre Deboosère. Mention de Dessin ; 21. Louis Tiberghien ; 22. Maurice Couthier ; 23. Gustave Pommier ; 24. Edouard Piesvaux ; 25. Henri Lemahieu ; 26. René Baussart ; 27. Charles Toussaint. Mention de Dessin ; 28. Fernand Vanooteghem ; 29. Jules Béthin ; 30. Louis Deerumeaux ; 31. Julien Bruwaert.

Tentative de suicide

Il y a huit jours sortait de la prison de Lille, une pauvre femme de 55 ans, Anne Marie Delattre, Vve Adams, expulsée de France à la suite de quelques paccadilles.

Son unique souci, aussitôt libre, fut de revoir sa fille et d'implorer d'elle un petit secours car elle était absolument sans ressources.

Hélas, sa fille la repoussa brutalement, refusant même de la recevoir pendant quelques heures et dans la nuit, la pauvre femme erra à travers la ville, méditant les plus sinistres projets.

Enfin, lasse, dégoûtée de la vie, elle arrivait ver 4 heures du matin au bord du canal. Alors sa résolution s'affirma de mourir et d'un bond elle fut dans l'eau.

Heureusement J.-B. Vanlaer, peigneur et cabaretier, au Pont Salembière, l'avait vue se précipiter.

Il se jeta à son secours, parvint à la ramener au bord et la conduisit au poste de police où des soins lui furent donnés.

Puis on l'embarqua pour Lille pour la plonger à nouveau dans la prison qu'elle venait à peine de quitter.

LES GRÈVES

AUX GREVISTES DU TEXTILE

Le paiement des indemnités de grève, aux ouvriers syndiqués du textile et appartenant aux différents établissements en grève, aura lieu aujourd'hui samedi, dans l'ordre suivant :

Grève Motte-Delescluze, 9 heures du matin ;

Grève Meillassoux (apprêts), 10 heures et demie du matin ;

Grève Vve Mille (chômeuses), 6 heures un quart du soir ;

Grève Meillassoux (dégraissage, magasins, etc.), 6 heures et demie du soir.

Grève Browaeys-Degeyter, 7 heures du soir.

FIN DE GREVE

Les ouvriers du dégraissage des fouleuses, du lavage et du magasin des écrus de l'usine Motte et Meillassoux, ont repris le travail hier matin après avoir obtenu des satisfactions partielles.

PARTI SOCIALISTE

DIX-SEPTIEME SECTION. — La réunion de la section aura lieu aujourd'hui samedi, à 8 heures du soir, au nouveau local, maison Léon Vanoverbèke, 77, rue de Naples.

LES VOLS DE TISSUS

Depuis un certain temps, M. Bayart, fabricant, 7, Grande-Rue, s'apercevait qu'un de ses employés lui dérobait des pièces de tissus. Ses soupçons se portèrent aussitôt sur Joseph Fremeaux, âgé de 28 ans, chef magasinier, demeurant rue Hoste, à Wattrelos. Il le surveilla de fort près et ne tarda pas à acquérir la certitude que ses soupçons étaient fondés. Alors il avertit la police et on décida d'arrêter le voleur alors qu'il sortirait de l'établissement.

Mais le chef magasinier avait eu vent, sans doute, de la machination dirigée contre lui. Il glissa entre les mains des agents et il était déjà chez lui lorsque la police vint l'y surprendre et se livrer à une perquisition on ne peut plus fructueuse. La maison occupée par Fremeaux était pleine de tissus enlevés chez Bayard.

Le chef magasinier fut donc arrêté et dirigé sur Lille. Sa femme sera poursuivie pour complicité de vol.

FETE DES FABRICANTS

A l'occasion de la fête des fabricants, les bureaux des consultations judiciaires, des renseignements et des mariages d'indigents, seront fermés le dimanche 1er août.

En outre les bureaux de la mairie seront fermés les dimanche 1er, lundi 2 et mardi 3 août, sauf celui de l'état-civil, qui restera ouvert le dimanche de 9 heures à midi et les lundi et mardi jusqu'à 4 heures de l'après-midi.

VELO EXCURSIONNISTE ROUBAISIEN

Les cyclistes désireux d'accompagner les sociétaires à Blankenberghe, devront se trouver au local dimanche matin à 3 heures trois quarts (2, boulevard Gambetta). Départ à 4 heures pour rentrer lundi dans la soirée. Le coût pour la nourriture et le logement des deux jours sera de six francs cinquante centimes.

Avis aux amateurs. (74 kilomètres environ).

AMICALE DES ARTS

L'Amicale des Arts organise une grande sortie cycliste à St-Amand-les-Eaux (40 kilomètres de Roubaix), le dimanche 8 août 1909. Réunion à la buvette Moulard (coin des rues des Fleurs et de la Providence), à 5 h. et demie ; départ à 6 heures précises. Programme de cette intéressante journée : Visite de la tour ; dîner à 2 fr. par tête à l'Hôtel de Paris : promenade au bois de la Fontaine. Bouillon et visite de l'établissement thermal. Départ pour Roubaix à 5 heures et demie.

Un groupe d'excursionnistes partira de Roubaix par le train de 7 heures 57 et reviendra par le train de 5 heures 57 à St-Amand. Prix du voyage (avec réduction de 50 %), 2 fr. 10.

Cette sortie qui sera la dernière de la saison, est appelée à un gros succès.

ACCIDENT DE VOITURE

Paul Delchambre, âgé de 20 ans, homme de ville, demeurant à la Houzarde, à Wattrelos, est employé chez Lemaire, camionneur.

Vers 7 heures du soir, il rentrait dans la cour de l'établissement avec une voiture.

En descendant de son véhicule il eut le pied droit comprimé entre la roue de la voiture et le quai de déchargement. Il en est résulté une forte plaie du gros orteil droit avec décollement de l'ongle.

SOUS UN CHARIOT

A la Société Anonyme des établissements Ernoult-Bayart, rue du Grand-Chemin, 65, Emile Bonnel, âgé de 16 ans, apprêteur, demeurant rue de l'Epeule, cour St-Joseph, a eu le pied droit écrasé sous un chariot.

Il sera dans l'obligation de chômer pendant un mois environ.

TOMBE D'UNE ECHELLE

Un accident assez grave est arrivé à un maçon, nommé Vanwyngène, âgé de 27 ans, domicilié rue Beaurewaert.

Occupé dans le magasin de son patron, rue Decrème, l'ouvrier trébucha en montant à une échelle et tomba sur une pièce de bois.

Un docteur aussitôt appelé, constata une fracture des 9e et 10e côtes de la paroi thoracique droite. Il a prescrit un long mois de chômage.

BLESSES AUX MAINS

Chez Paulus-Delattre, constructeurs, rue de Tourcoing, 107, Godefroy Jodris, âgé de 54 ans, raboteur, demeurant 30, rue Christophe-Colomb, a eu le doigt écrasé entre l'outil de la machine et une pièce de fonte.

Il s'est très gravement blessé à la pulpe de l'annulaire gauche et le docteur croit à une fracture de la phalangette.

— Jules Wattremez, âgé de 34 ans, ébouteur, demeurant 18, rue du Coq-Français, occupé à manipuler du fumier sur le bateau la « Ville de Roubaix », amarré quai de gauche, a buté de la main gauche le montant d'une échelle.

Il n'en a pas fallu plus pour qu'il se fît une plaie infectée du dos de la main gauche au niveau de la racine du médius.

Le docteur a constaté aussi une lymphangite de l'avant-bras et adénite du coude.

Le blessé en aura pour un mois environ.

LA GUERRE AUX TOUTOUS

Le service de la fourrière qui coûte horriblement cher aux contribuables lorsqu'il fonctionne, s'obstine à traquer les malheureux cabots. Hier, huit chiens ont été capturés et deux contraventions ont été dressées.

On ne nous dit pas, c'est dommage, combien de toutous furent reconnus enragés parmi les nombreux arrêtés depuis trois mois que la guerre est commencée.

Gageons qu'il n'y en eut pas un.

ON ARRETE UN VOLEUR

La police a mis en état d'arrestation Pierre Hortanse, domicilié à Croix, auteur du vol d'une somme de 350 francs, commis il y a deux jours chez M. Yvo Malfait, rentier, Grande-Rue, cour Masurel, et d'un autre vol commis chez M. Aramis Cardon, cabaretier, même rue. Il avait prélevé une somme de 8 francs dans cet estaminet.

L'ELECTRIQUE LILLE-ROUBAIX-TOURCOING

La société a l'honneur d'informer le public que le dimanche 1er août, à l'occasion de la fête de gymnastique de Lannoy, un service supplémentaire sera organisé sur la ligne de Lille à Leers.

Le dernier départ de Lannoy pour Lille aura lieu le soir, à 11 heures 15.

CONTRE LA BOUE ET LA POUSSIERE

Nous recevons la lettre suivante qu'on nous prie d'insérer :

Permettez aux malheureux ouvriers habitant la rue Cadeau, à Roubaix, de venir protester contre l'état défectueux de cette rue au point de vue de l'hygiène.

Que nos représentants s'y rendent d'abord et ils pourront constater que pendant l'été c'est un véritable nid de microbes qui empeste tout le voisinage et que les montagnes d'immondices deviennent l'hiver un lieu glissant où il serait difficile à un piéton de se tenir debout, car ces montagnes qui glissent lentement mais sûrement, vont bientôt faire disparaître les quelques rares pavés de la chaussée, qui restent encore visibles à l'œil nu.

En signalant cet état de choses vous aurez encore une fois, M. le Directeur, mérité notre estime et notre entière confiance dans un avenir meilleur.

Un empesté qui tient à la santé de ses enfants.

LE TIR NATIONAL

Nous recevons la lettre suivante :

Nous apprenons que dans sa réunion du 23 courant, le comité du « Tir National de Roubaix » a décidé d'offrir aux sociétés de préparation militaire, à leurs instructeurs et élèves, un grand concours de tir à 200 mètres, absolument gratuit, pendant toute la durée du mois d'août. Ce concours qui se divisera en trois catégories : 1. Instituteurs, 2. Elèves, 3. Délégations de sociétés, sera doté de nombreux prix en espèces et nature. Les 1920 jeunes gens faisant partie des sociétés affiliées au Tir national pourront y prendre part, il leur sera délivré à cet effet, gratuitement, les munitions nécessaires au concours et à leur entraînement.

Il est utile de rappeler aux intéressés que la Société le Tir National, 311, Grande-Rue, est la seule société de tir aux armes de guerre de l'arrondissement où la cotisation soit plus que remboursée en munitions, et où les jeunes gens et adultes trouvent des instructeurs rompus aux tirs de guerre et au maniement des armes, qui leur enseigneront gratuitement la science du tir, tant à distances réduites qu'à longue portée.

Le Tir National de Roubaix a préparé cette année pour le tir plus de 300 jeunes gens qui ont obtenu leur brevet d'aptitude militaire ; lorsque l'on saura que le tir à longue portée était éliminatoire pour l'obtention dudit brevet, les intéressés comprendront toute l'importance des méthodes enseignées au Tir National avec autant de dévouement et de désintéressement.

Je ne fume que le NIL

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE DE LA RUE DECREME. — L'Association amicale des anciens élèves de l'école de la rue Decrème organise pour le dimanche 8 août une excursion au Mont de l'Enclus.

Voici le programme élaboré. Départ à 7 heures de l'école en voiture par Wattrelos, Herseaux, Dottignies, Espierres, Pottes, Orroir, arrivée au Mont vers 11 heures. Promenade au Bois, ascension de la Tour, etc. A 1 h. 30, dîner à l'Hôtel des Sapinières. Menu : Potage, Roatsbeef et Légumes, Veau et Salade, Fromage, Dessert et Café.

Après-midi : Promenade au Bois, Jeux et Concours. A 6 h. 30, retour à Roubaix en voiture, arrivée à l'école vers 11 heures.

Le prix de cette jolie excursion est fixé à 3 fr. 75 pour les sociétaires et à 4 fr. 50 pour leurs amis. Les adhésions sont reçues dès à présent chez le trésorier L. Dhaene, 29, rue Dugueselin. Dernier délai d'inscription, mercredi 4 août.

134e SECTION DE LA COLONISATION FRANÇAISE. — La commission prévient les sociétaires que la recette est remise au deuxième dimanche du mois d'août.

Théâtres, Fêtes et Concerts

THEATRE DU FONTENOY

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que le spirituel et désopilant comique Gibard qui obtint l'année dernière un si éclatant succès dans « La Revue du Fontenoy », reparaîtra mercredi prochain 4 août dans une nouvelle revue du même auteur. Il est accompagné d'une troupe de premier ordre. C'est l'étoile du Casino de Paris, Mlle Lucette Clerval qui conduira la Revue, et soyez certain qu'elle la conduira au succès.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 30 juillet 1909

Naissances. — André Tetlelin, rue Saint-Vincent-de-Paul, 24. — Louis Carels, rue du Fontenoy, cour Moreau, 27. — Armand Wavrelle, rue de l'Ommelet, 120 bis.

Publications de mariages. — Félix Wauters, marchand forain à Lille, et Berthe Bourgeois, ménagère à Lille. — Emile Variet, instituteur, rue des Arts, 130, et Madeleine Vandendriessche, institutrice à Tourcoing. — Adolphe Lefebvre, conducteur de machine, rue Saint-Antoine, 22, et Clémence Surantyn, visiteuse, rue de la Paix, 30. — Jules Esquenet, menuisier, rue de la Guinguette, 11, et Gabrielle Hibon, couturière, rue Voltaire, 91. — Albert Balcaen, voyageur de commerce, rue Malesherbes, 12, et Laure Leblanc, éplucheuse, rue Malesherbes, 8. — Cyprien Bauwens débourreur, rue d'Estaing, 47, et Cnérie Dedack, soigneuse, rue Molière, cour Polite, 12. — Louis Verrebrouck, employé de commerce, rue de la Potennerie, 68, et Sidonie Lequesne, guipurière, rue de la Potennerie, 66. — Louis Loridant, maréchal-ferrant à Hem, et Léopoldine Beausire, marchande épicière, rue du Curoir, 58. — Edmond Noclain, ajusteur mécanicien, rue Béranger, 49, et Gabrielle Vanderveken, caoutchoutière, rue Rouget de l'Isle, 19. — Paul Vanderschelden, cordonnier, rue de Saint-Amand, 10, et Angèle Delfortrie, ménagère, rue de la Vigne, cour Delattre, 27. — Jules Delbart, menuisier à Croix, et Sophie Glorieux, soigneuse, rue de Cohem, 146. — Louis Delebolle, mineur à Avion, et Valérie Peelman, soigneuse, rue Grétry, 44. — Julien Picavez, journalier à Mouvaux, et Hélène Blomme, étiraqeuse, rue Daubenton, 38. — Désiré Cousne, garçon boulanger, rue Pierre de Roubaix, 125, et Rosa Robin, dévideuse, rue Pierre de Roubaix, 125. — Emile Tavernier, chaudronnier en fer, rue des Longues-Haies, 205, et Germaine Quique, doubleuse, rue Bernard, cour Verkindère, 5.

Décès. — Emile Stalens, 64 ans, menuisier, boulevard de Metz, cour Duponcheile-Delcroix, 3. — Pierre Decottignies, 39 ans, fileur, rue Christophe Colomb, 13.

RICQLÈS ASSAINIT L'EAU Calme la Soif
RICQLÈS PRODUIT HYGIÉNIQUE Indispensable

CROIX

MORT SUBITE

M. Douché Charles-Louis a été trouvé mort ce matin, vers huit heures et demie, dans sa chambre, chez M. Baert, cabaretier, rue Chevreul, 32.

Le malheureux, qui était puisatier, était âgé de 52 ans.

Le verrou de la porte de sa chambre était fait intérieurement et il a fallu qu'un voisin passe par la fenêtre pour voir ce qu'il y avait que Douché ne répondait pas aux appels qui lui étaient faits.

ETAT CIVIL DE CROIX. — *Publications de mariages.* — Entre : Verlinde Arthur, boulanger, à Croix, et Leleu Marthe, ourdisseuse, à Wattrelos. — Delbar Jules, menuisier, à Croix, et Glorieux Sophie, soigneuse, à Roubaix. — Pollet Georges, lithographe, à Menin, et Descamps Marie, couturière, à Croix. — Gyselinck Achille, teinturier, à Croix, et Berqué Fanny, doubleuse, à Croix. — Verriest Henri, menuisier, à Croix, et Dendauw Julia, tricoteuse, à Croix. — Bouchez Raoul, brasseur, à Wasmes-en-Borinage, et De Clercq Marie, ménagère, à Croix.

WATTRELOS

POUR VOLS. — La police a dressé procès-verbal à Henri Talens, domicilié rue du Rivage, 17, pour vol de cuivre à l'usine Khulmann. Il est de plus soupçonné d'avoir soustrait la montre d'un de ses camarades de travail.

TROP PEU GALANT. — Croyant que c'était elle qui brisait ses vitres, Henri Delaporte, demeurant rue des Fleurs, a flanqué la formidable raclée à l'une de ses voisines.

Il s'est vu, pour ce fait, dresser procès-verbal.

LA FETE DES FABRICANTS. — Permission de deux heures du matin est accordée pour dimanche et lundi, à tous les débitants.

UNE TOMBOLA. — Voici la liste des numéros gagnants de la tombola de la Symphonie des Accordéonistes du Laboureur, Wattrelos :

27136	28518	13408	28912	30611	29478	5893
23329	36392	19936	23560	9542	14511	13115
20626	22326	28116	33320	1041	5712	29169
30304	36246	18346	30799	14357	30177	28673
16938	24331	19139	27689	3979	22965	18144
26639	8555	25924	9120	5853	36050	35933
32228	11472	30391	38749	30615		

Les lots non réclamés avant le 1er septembre seront acquis à la société.

IVRESSE PUBLIQUE. — Le sous-brigadier Blain et l'agent Florin ont conduit à la prison municipale et dressé contravention à Fitleiaerg Auguste, 52 ans, demeurant au Beck, qui se trouvait en état d'ivresse dans la rue de la Concorde.

TROTTOIR INTERDIT. — Destoop Léon, 21 ans, boucher, rue Carnot, a été gratifié d'un procès-verbal de contravention pour avoir circulé à vélo sur un trottoir interdit aux cyclistes.

LA CIRCULATION EST INTERDITE. — Des travaux de remaniement de la chaussée pavée devant être entrepris dans la rue Saint-Joseph entre la rue de la Concorde et la rue Neuve, M. J. Thérin, maire, a pris un arrêté interdisant la circulation dans cette partie de la rue Saint-Joseph, durant le mois d'août.

ETAT CIVIL DE WATTRELOS. — *Naissances.* — Rolande Pruvost, rue du Damier, 46. — Maciou Petit, rue Saint-Vincent-de-Paul, 14. — Joseph Duquennoy, rue Magenta, 13. — Madeleine Mazure, rue Saint-Vincent-de-Paul. — Albert Fourez, Houzarde. d-78

Fourez, Houzarde. — Arthur Baeyard, Houzarde. — Marthe Fourez, Carluyère. — Agnès Desmullier, rue Vallon, 24.

Décès. — Jean-Baptiste Vrau, 4 ans, tisserand, rue du Trou-de-Fouan. — Maurice Holbois, 4 mois, rue Négrier.

WASQUEHAL

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni hier vendredi. Nous donnerons le compte rendu demain, la réunion s'étant terminée trop tard.

LANNOY

Concours international de gymnastique

Voici le programme de la Fête des 1er et 2 août :

La fête sera annoncée, la veille, par des salves d'artillerie.

Journée du Dimanche

Place de l'église, Concours international individuel artistique.

A midi précis, dans les Salons de l'Hôtel-de-Ville, Banquet, sous la présidence de M. Delecroix, député.

A 2 heures et demie précises, Cortège. Formation rues de la Gendarmerie, Victor Hugo et Remparts.

A 3 heures, rue de Tournai, Grande Fête de Gymnastique.

A l'issue de la Fête de Gymnastique, Réception par la Municipalté et les comités des présidents et drapeaux des sociétés participantes. Vins d'Honneur.

A 5 heures, Grande Place, Concours par la Fanfare Municipale de Lys.

Pendant le Concert, salle des fêtes du Café du Lion d'Or, rue Nationale.

Distribution des prix du Concours individuel.

A 8 heures, rue de Tournai, Fête de Nuit. Concours de ballets et de poses plastiques. Illuminations. — Embrasement de l'Hôtel-de-Ville.

Ordre du Cortège

1. Musique municipale, Lannoy. — 2. Section Militaire, Lannoy. — 3. La Patriote, Wattrelos. — 4. L'Honneur, de Lille. — 5. L'Union Haubourdinoise, Haubourdin. — 6. La Concorde, d'Orchies. — 7. L'Espérance, de Wasquehal. — 8. La Gauloise, de Wattrelos. — 9. La Revanche, de Lille. — 10 La Patriote de Croix. — 11. Fanfare municipale, Lys. — 12. Anciens militaires et mutualistes, Leers. — 13. L'Union ouvrière, Flers-Bourg. — 14. L'Avant-Garde, Lys. — 15. Alsace-Lorraine, Armentières. — 16. L'Ancienne, de Roubaix. — 17. L'Union Tourquennoise, Touroicng. — 18. La Roubaisienne, Roubaix. — 19. La Jeunesse du Blanc-Seau. — 20. L'Union, de Fâches-Thumesnil. — 21. Fanfare Municipale de Chéreng. — 22. Les Vieux-Soldats « L'Avant-Garde ». — 23. L'Union Sportive Fivoise, Fives-Lille. — 24. La Vaillante, de Lezennes. — 25. Les Volontaires, Leers. — 26. La Neuvilloise, de Neuville. — 27. Anciens militaires, Lannoy. — 28. Pro-Patria-Lille. — 29. L'Etoile, d'Armentières. — 30. La Vaillante de Mouscron. — 31. La Lannoyenne, de Lannoy.

Journée du Lundi

A 10 heures du matin, Salle des Fêtes du Café du Lion-d'Or. Distribution des prix du concours de ballets et de poses plastiques.

A 6 heures du soir, Grande-Place, Concert par la Fanfare Municipale de Lannoy, L'Orphéon des anciens élèves, Les élèves de l'école publique et l'Harmonie Municipale d'Hem.

A l'issue du Concert : Grand Bal Public. Illuminations.

Des tramways stationneront place de Lannoy, dimanche soir, pour partir dant toutes les directions, à l'issue de la fête de nuit.

SUCCES SCOLAIRE. — Sur 134 candidats à l'Ecole normale de Douai, 50 ont été déclarés admissibles.

Parmi eux, nous relevons les noms de deux élèves de l'école communale de notre ville : Jean Prévost et Raymond Meurisse. Nous les félicitons ainsi que les instituteurs adjoints chargés de cette préparation.

Honneur à l'école de Lannoy et à son distingué personnel enseignant.

LA RETRAITE. — A l'occasion du concours de gymnastique, la permission de la nuit est accordée à tous les cabaretiers.

LYS-LEZ-LANNOY

LA FRAUDE. — Les douaniers de service hier à Lys ont arrêté Arthur Fiévet, âgé de 8 ans domicilié dans notre commune, qui tentait d'introduire en France 1 kilo 250 grammes de café belge, d'une valeur de 3 fr. 75. Il a été dirigé sur Lille.

Un peu plus tard étaient arrêtés près du cimetière : Sophie Delcourt, âgée de 30 ans, et Anaïse Fiévet ainsi qu'Albert, son frère, âgés de 13 et de 4 ans, qui portaient ensemble du tabac, du café et des allumettes, d'une valeur de 15 fr. 80.

Le bambin a été laissé en liberté, les deux autres prisonnières ont été conduites à Lille.

LA RETRAITE. — En raison de la ducasse de la rue Chanzy, les débitants de cette rue et de la rue du Bois sont autorisés à laisser leurs établissements ouverts jusqu'à une heure du matin.

HEM

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un apprêteur de l'usine Mulaton, Charles Catteau, âgé de 40 ans, a eu le bras brûlé par des éclaboussures d'eau bouillante. Le docteur Coubronne lui a ordonné huit jours de repos.

LES PRIMES DU LIN. — Les primes du lin sont réclamées par neuf cultivateurs de notre commune.

LES SUITES D'UNE PIQURE. — La bonne de M. Emile Bayard, fermier, Mlle Constance Jonville, eut, il y a de cela quelques jours, un doigt de la main droite piqué par l'émail d'un bidon. Il en résulte aujourd'hui un phlegmon diffus.

Mlle Jonville est soignée par les docteurs Parmentier et Lherbier. La guérison demandera au moins un mois.

LES MAUVAISES DIGESTIONS
ET LEURS CONSÉQUENCES :—
MIGRAINES, MAUX D'ESTOMAC, NERVOSITE, ANEMIE
SONT COMBATTUS PAR LA
TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS.

GAZETTE TOURQUENNOISE

S'adresser provisoirement chez le citoyen DUMORTIER, 12, rue Desurmont.

CONSEIL MUNICIPAL

L'heure tardive à laquelle s'ouvrit la séance annoncée pour huit heures et demie, nous oblige à remettre à demain le compte-rendu de la réunion du Conseil municipal.

CONCOURS D'APPRENTIS

Nous rappelons que c'est aujourd'hui 31 juillet qu'expire le délai pour l'inscription des concurrents. Les intéressés sont donc invités à adresser leur demande aussitôt.

A L'INSTITUT COLBERT

Les ateliers de l'Ecole pratique d'Industrie seront ouverts au public le dimanche 1er août de 9 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir.

Un groupe d'élèves au travail et une exposition de quelques travaux permettront de juger des résultats de l'enseignement professionnel d'atelier.

AVENIR DU PROLETARIAT

Dimanche 1er août, de 10 heures à 10 heures 30 du matin, perception des cotisations au Café du Centre, place de la République.

UN ACCIDENT DU TRAVAIL

Un dégorgeur du peignage de la Tossée, rue de Roubaix, 157, M. Théophile Vanlaere 43 ans, rue de la Barbe d'Or, cour Hennion, 8, à Roubaix, en graissant un métier a eu la main gauche prise sous une courroie et a été projeté sur le sol.

Le poignet gauche a été fortement luxé et l'ouvrier a été contusionné au coude droit. M. le docteur Lepers ne pourra se prononcer que dans une quinzaine de jours sur les suites de cet accident.

L'EXTRADITION

Les gendarmes de Tourcoing ont remis à leurs collègues de Mouscron, Gustave Decouttère, 18 ans, ouvrier de fabrique, né à Roulers, réclamé pour escroqueries par le parquet de Courtrai. Cet individu sortait de la prison de Lille.

FETE NAUTIQUE

Une grande fête de natation organisée par les « Enfants de Neptune » aura lieu dimanche 1er août, à 3 heures précises quais de Cherbourg et du Havre. 100 francs de prix en objets d'art et breloques y seront affectés.

REUNION DE LA COMMISSION SANITAIRE

La commission sanitaire de la 4e circonscription de l'arrondissement de Lille s'est réunie à l'hôtel de ville vendredi après-midi à 3 heures. Tous les membres étaient présents.

La commission a émis un avis favorable à une demande d'autorisation d'installer une petite chaudronnerie en fer et en cuivre à Tourcoing, sous réserves que l'intéressé se conforme aux prescriptions de l'arrêté modèle. Elle a examiné les résultats d'analyses faites par l'Institut Pasteur de Lille et intéressant des échantillons d'eau de la commune de Roncq. Elle a en outre examiné une plainte intéressant plusieurs causes d'insalubrité au quartier de l'Epinette ; une suite favorable sera donnée dans le plus bref délai.

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 30 juillet 1909

Naissance. — Marie Blairvacq, rue de la Cité, 45.

LILLE

Au Parquet

VOLEURS DE ZINC A ROUBAIX. — M. Delalé a renvoyé devant le tribunal correctionnel, pour comparaître à l'audience du 7 août, Emile Olivier, 42 ans, ouvrier agricole et André Blin, 46 ans, tous deux de Roubaix, arrêtés pour vols de zinc.

UN VILAIN MONSIEUR A ROUBAIX. — Comparaîtra également à une prochaine audience correctionnelle, Julien Hotten, 39 ans, domestique à Roubaix, sous l'inculpation d'outrages publics à la pudeur.

INDELICAT MAGASINIER A ROUBAIX. — Le magasinier Joseph Frémaux, demeurant à Wattrelos, a été arrêté hier, sur mandat de M. Delalé, juge d'instruction, pour vol de marchandises au préjudice de MM. Bayart et fils, fabricants Grande-Rue à Roubaix.

Fremaux a été amené à Lille dans la journée d'hier.

COMPLICITE DE VOL A ROUBAIX. — Surpris le 15 juillet dernier près d'une baladeuse sur laquelle il se trouvait des marchandises volées, Théophile Depagie, 30 ans de Roubaix a été renvoyé devant le tribunal correctionnel pour comparaître à l'audience du 7 août, sous l'inculpation de complicité de vol.

VOLEUR DE POULES A WAVRIN. — A l'audience du 6 août, est renvoyé le jeune Armand Hernout, 13 ans, pour avoir dérobé des poules. Le journalier Napoléon Lallemand, 35 ans, ayant acheté une volaille sera poursuivi pour complicité.

VOLEURS MALCHANCEUX A TOURCOING. — Le samedi 17 juillet à 10 heures du matin, des individus s'introduisaient par une fenêtre guillotine, chez les époux Dutoit, rue de Linselles.

Des passants accoururent et mirent en fuite des individus dont plusieurs furent cependant arrêtés.

M. Houcix a clos hier son enquête en renvoyant devant le tribunal correctionnel les auteurs de ce méfait. Les frères Henri et Arthur Seynaeve, et le nommé Fleurin sont poursuivis pour tentative de vol et complicité.

L'un des Seynaeve devra en outre répondre du délit de violences et port d'arme prohibée.

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 30 Juillet

LA REVANCHE DU MARI. — Willem Mathieu, demeurant à Verviers, est poursuivi pour coups et blessures.

Il avait entendu dire qu'un nommé Jacquemin, un don Juan de village, se flattait d'avoir eu des relations avec sa femme. La vérité est qu'il avait été très pressant auprès de cette dernière. Willem, pas content, on le conçoit, alla trouver le galant et le rencontrant sur le chemin de Mouvaux, lui demanda des explications et lui porta des coups à la t